

**AJUSTEMENTS À
LA MÉTHODE DE RÉPARTITION
DES COÛTS LIÉS À L'USINE LSR
(SUIVI DE LA DÉCISION D-2018-160)**

T A B L E D E S M A T I È R E S

INTRODUCTION.....	4
1. PRINCIPES DIRECTEURS.....	4
2. CRÉATION DE NOUVELLES ACTIVITÉS	5
2.1. Compression.....	5
2.2. Activité réglementée	10
2.3. Activité non réglementée.....	10
2.4. Chargements	10
3. RÉPARTITION DIRECTE DES COÛTS LIÉS À L'USINE LSR	11
3.1. Taxes municipales	11
3.2. Assurances.....	11
3.3. Coûts reliés aux actifs de l'usine LSR	13
4. RÉPARTITION DES FRAIS GÉNÉRAUX NON DIRECTEMENT ATTRIBUABLES À UNE ACTIVITÉ.....	13
4.1. Abolition des ratios d'utilisation	14
4.2. Établissement de la quote-part des frais généraux attribuables au client GM GNL et celle attribuable à l'activité réglementée.....	15
5. AJUSTEMENTS DE LA RÉPARTITION DES COÛTS RELIÉS À LA LIQUÉFACTION DES VOLUMES ÉVAPORÉS	19
6. RÉSULTATS SOMMAIRES	21
CONCLUSION	22
ANNEXE 1 – Coûts projetés de l'utilisation de l'usine LSR basés sur la projection 4/8 2019 en considérant les ajustements proposés.....

Coûts de l'usine LSR – Répartition des capacités et des quantités par activité

Coûts de l'usine LSR – Répartition du coût d'utilisation : activité réglementée et client GM GNL

ANNEXE 2 – Coûts projetés de l'utilisation de l'usine LSR basés sur la projection 4/8 2019 selon l'ancienne méthode

Coûts de l'usine LSR – Répartition du coût d'utilisation : activité réglementée et client GM GNL

ANNEXE 3 – Liste des actifs de l'usine LSR par activité et principaux changements à la répartition

INTRODUCTION

1 Dans sa décision D-2018-160 portant sur un projet d'investissement visant la construction d'un
2 bâtiment sur le site de l'usine LSR, la Régie de l'énergie (Régie) « *demande au Distributeur de*
3 *déposer, lors du dépôt du dossier tarifaire 2019-2020, un suivi démontrant que le facteur d'utilisation*
4 *répartissant les coûts communs ne pouvant être alloués directement permet un partage équitable des coûts*
5 *du Projet entre les activités réglementées et les activités non réglementées* ».

6 La préparation de ce suivi a mené Énergir, s.e.c. (Énergir) à étendre sa réflexion à l'ensemble de
7 la méthode actuelle de répartition des coûts de l'usine LSR et à identifier des pistes
8 d'améliorations permettant de perfectionner la méthode de répartition actuelle pour tous les coûts
9 liés à l'usine LSR et non seulement ceux liés aux bâtiments. Les sections qui suivent présentent
10 les ajustements proposés par Énergir pour optimiser le recours à la causalité des coûts dans la
11 méthode de répartition des coûts liés à l'usine LSR.

12 À noter que dans le présent document, le terme « client GM GNL » sera utilisé pour référer à
13 l'activité non réglementée.

1. PRINCIPES DIRECTEURS

14 Les différents ajustements proposés respectent les principes établis en matière de répartition des
15 coûts liés à l'usine LSR, soit :

- 16 - Pas d'interfinancement entre les activités réglementées et le client GM GNL;
- 17 - Maintien de la causalité des coûts et de l'équité;
- 18 - Séparation des fonctions de l'usine LSR;
- 19 - L'ensemble des nouveaux investissements et coûts d'opération servant uniquement au
20 client GM GNL sont à la charge de ce dernier; et
- 21 - Respect du *Code de conduite du Distributeur régissant les transactions entre apparentées*
22 *du groupe corporatif* quant aux règles de partage des coûts entre les activités
23 réglementées et non réglementées.

24 Énergir s'est également assurée de proposer des ajustements qui permettront de maintenir la
25 simplicité et la flexibilité de la méthode en place.

1 D'entrée de jeu, Énergir désire mentionner qu'elle ne propose aucune modification à la méthode
2 actuelle en ce qui concerne l'allocation directe des coûts à une activité particulière. L'allocation
3 directe permet de respecter le lien de causalité des coûts et permet un partage équitable des
4 coûts entre l'activité réglementée et le client GM GNL en fonction de l'utilisation de chacune des
5 activités.

6 Les activités actuelles sont d'ailleurs maintenues (entreposage, liquéfaction 1 et regazéification),
7 à l'exception de l'activité liquéfaction 2 qui sera renommée « Activité non réglementée » (section
8 2.3). De nouvelles activités ont également été créées afin d'améliorer l'allocation directe des coûts
9 aux activités et la répartition entre l'activité réglementée et le client GM GNL (section 2).

10 En plus de proposer la création de nouvelles activités, Énergir a revu la répartition des coûts non
11 directement attribuables à une activité (frais généraux). Les frais généraux sont actuellement
12 alloués à travers les différentes activités en fonction des ratios d'allocation. Énergir propose une
13 allocation directe de certains coûts actuellement inclus dans les frais généraux (section 3) et
14 l'abolition des ratios d'utilisation pour allouer les frais généraux qui n'auront pu être alloués
15 directement (section 4.1). Cette nouvelle méthode de répartition permet d'améliorer le lien de
16 causalité des coûts et l'équité entre l'activité réglementée et le client GM GNL. D'ailleurs, la
17 proposition de ces ajustements permettra de répondre au suivi demandé par la Régie dans sa
18 décision D-2018-160, c'est-à-dire de démontrer que l'utilisation des ratios d'utilisation permet une
19 répartition équitable des coûts entre l'activité réglementée et le client GM GNL.

2. CRÉATION DE NOUVELLES ACTIVITÉS

20 L'analyse des coûts et des opérations à l'usine LSR a permis d'identifier de nouvelles activités ce
21 qui améliore la répartition actuelle des coûts.

2.1. COMPRESSION

22 La compression à l'usine LSR permet de capter le gaz naturel sous forme gazeuse
23 provenant de différentes sources à l'usine LSR pour le redistribuer au réseau d'Énergir et
24 ainsi éviter qu'il ne soit émis à l'atmosphère. La compression nécessite l'utilisation d'actifs
25 distincts tels que les compresseurs L200 et L200A et le bâtiment des compresseurs.
26 Énergir a été en mesure d'isoler les coûts liés à la compression. L'investissement pour

1 le nouveau compresseur, pour lequel une demande d'autorisation a récemment été
2 déposée à la Régie, sera inclus à cette activité¹.

3 Actuellement, les coûts reliés à la compression sont inclus dans les coûts non directement
4 attribuables à une activité et sont répartis en fonction des ratios d'utilisation. Ainsi, ils se
5 retrouvent ventilés à travers les différentes activités, plutôt que d'être regroupés et traités
6 isolément. Compte tenu de la nature des activités du client GM GNL, une partie des coûts
7 de compression doit être assumée par ce dernier. Toutefois, l'allocation des coûts de
8 compression en fonction des ratios d'utilisation fait en sorte que le client GM GNL paye
9 une partie des coûts de compression en fonction de son utilisation globale de l'usine LSR
10 plutôt que de payer sa juste part selon son utilisation du compresseur. La création de
11 l'activité de compression permet donc d'améliorer le lien de causalité des coûts et la
12 répartition des coûts de compression entre les deux entités.

13 L'analyse des coûts de cette activité a permis de conclure que les coûts variables de
14 compression sont marginaux. En conséquence, l'activité de compression ne comprend
15 que des coûts fixes à répartir entre les deux entités.

16 L'analyse des sources de gaz naturel comprimé a permis d'évaluer la capacité de
17 compression à utiliser pour établir le coût unitaire moyen. Celle-ci a été effectuée en
18 fonction de la compilation des données historiques de gaz naturel comprimé pour
19 chacune des sources. Le tableau suivant présente ces sources de gaz naturel comprimé,
20 la base d'établissement de la capacité pour chacune des sources et la portion attribuable
21 au client GM GNL :

¹ Veuillez vous référer au dossier R-4084-2019.

Tableau 1				
Sources de gaz naturel compressé				
Sources de gaz naturel compressé	Description	Impact sur l'inventaire de GNL dans les réservoirs ¹	Capacité potentielle de compression	Portion attribuable au client GM GNL
1- Évaporation régulière du GNL des réservoirs	Évaporation du GNL des réservoirs due à l'apport de chaleur provenant des parois des réservoirs et du mouvement généré par le remplissage et les chargements de GNL à des conditions différentes des conditions du GNL entreposé.	Oui	Total des volumes réels évaporés durant l'année.	Prorata de la capacité d'entreposage réservée par le client GM GNL
2- Gaz naturel provenant du procédé de liquéfaction du train 1	Utilisation de gaz naturel refroidi à la fin du procédé de liquéfaction qui permettra de refroidir davantage le GNL produit. Ce gaz naturel est retourné à l'aspiration du compresseur, sans transiter par les réservoirs.	Non	En fonction de l'utilisation du train 1 requise pour remplir les réservoirs (en excluant la capacité réservée par le client GM GNL). En moyenne, une journée de liquéfaction produit $64,3 \cdot 10^3 \text{m}^3$ de gaz naturel à compresser. Entre 160 et 190 jours sont nécessaires pour remplir les réservoirs, selon la capacité réservée par le client GM GNL ² .	Prorata selon l'utilisation réelle du train 1 par le client GM GNL
3- Gaz naturel provenant des démarrages et des arrêts du procédé de liquéfaction du train 2	Gaz naturel racheté par Énergir en vertu du contrat maître d'achat-vente de gaz naturel d'évaporation. Ce gaz naturel est retourné à l'aspiration du compresseur, sans transiter par les réservoirs.	Non	Total des volumes réels compressés durant l'année.	Nulle. Énergir rachète le gaz au point de réception qui est en amont du compresseur.
4- Gaz naturel provenant des chargements des camions citernes	Les citernes se doivent d'évacuer le gaz naturel, à l'état gazeux, présent dans la citerne afin de permettre au GNL d'être chargé. Le gaz naturel issu des chargements retourne à l'usine LSR à l'aspiration du compresseur en transitant par les réservoirs, mais sans générer d'impact sur les inventaires de GNL. Énergir souhaite racheter ce gaz naturel.	Non	Total des volumes réels compressés durant l'année.	Nulle. Énergir souhaite racheter le gaz au point de réception qui est en amont du compresseur.

¹ Se référer à la section 5 pour le traitement des coûts de reliquéfaction des volumes d'évaporation.

² Équivalent à une capacité potentielle entre $10\,288 \cdot 10^3 \text{m}^3$ et $12\,217 \cdot 10^3 \text{m}^3$.

1 La capacité potentielle de compression est utilisée pour établir le coût unitaire moyen de
2 cette activité puisque les coûts fixes de compression ne sont pas directement liés aux
3 volumes réels compressés. Bien que la capacité quotidienne de compression ramenée
4 sur une base annuelle soit plus élevée que la capacité potentielle utilisée pour établir le
5 coût moyen unitaire, Énergir est d'avis qu'il serait inapproprié d'utiliser la capacité annuelle
6 puisque le volume pouvant être compressé est plutôt lié au moment où le train de
7 liquéfaction 1 est en fonction. Puisque le train de liquéfaction 1 ne fonctionne pas tous les
8 jours de l'année, l'utilisation de la capacité annuelle de compression ferait en sorte que la
9 capacité utilisée pour établir le coût unitaire moyen de l'activité serait surévaluée.

10 Par ailleurs, l'utilisation de la capacité potentielle est en cohérence avec la méthode de
11 répartition des coûts fixes de l'activité de liquéfaction 1 où la capacité potentielle de
12 liquéfaction est utilisée pour établir le coût moyen unitaire de cette même activité. En
13 conséquence, Énergir est d'avis que la capacité potentielle de compression est une
14 meilleure base pour établir le coût unitaire moyen de cette activité. La capacité potentielle
15 de compression de l'usine LSR est donc utilisée pour établir le coût moyen de
16 compression.

17 Ainsi, Énergir a établi la capacité potentielle de compression en fonction de la formule
18 suivante :

19 Maximum entre :

20 (i) le volume total réel compressé par le compresseur; et

21 (ii) la somme de :

22 a. la compression générée par la liquéfaction du train 1 d'une quantité
23 équivalente à la capacité totale des réservoirs, mais excluant la capacité
24 d'entreposage réservée par le client GM GNL (source 2),

25 b. du gaz naturel compressé généré par l'évaporation régulière du GNL des
26 réservoirs (source 1); et

27 c. du gaz naturel compressé généré par les activités du client GM GNL (sources
28 3 et 4).

29 La part des coûts attribués au client GM GNL est fonction de son besoin annuel
30 compressé par rapport à la capacité potentielle de compression. Le besoin annuel de

1 compression du client GM GNL est fonction de la capacité d'entreposage qu'il réserve en
 2 ce qui concerne le gaz naturel d'évaporation régulière et de son utilisation réelle du train
 3 de liquéfaction 1. Cette façon de faire permet de respecter le lien de causalité des coûts,
 4 le client GM GNL assume ainsi la totalité des coûts fixes qui lui reviennent. Elle permet
 5 également d'établir une méthode de répartition équitable et cohérente avec la
 6 méthodologie actuelle de répartition des coûts de l'usine LSR.

7 Le tableau 2 ci-dessous résume la méthode de répartition des coûts reliés à la
 8 compression entre l'activité réglementée et le client GM GNL :

Tableau 2 Méthode de répartition des coûts reliés à la compression		
Composition des frais de compression	Base de calcul du coût unitaire moyen	Quote-part attribuable au client GM GNL
Coûts alloués en fonction de l'allocation directe : <ul style="list-style-type: none"> • Amortissement • Rendement et impôt • Coûts électriques • Assurances • Autres frais (entretien, matériaux et pièces, etc.) 	Capacité potentielle compression : Maximum entre : (i) volume total réel compressé par le compresseur; (ii) somme de : <ol style="list-style-type: none"> a. la compression générée par la liquéfaction du train 1 d'une quantité équivalente à la capacité totale des réservoirs, mais excluant la capacité d'entreposage réservée par le client GM GNL (source 2) b. gaz naturel compressé généré par l'évaporation régulière du GNL des réservoirs (source 1) c. gaz naturel compressé généré par les activités du client GM GNL (sources 3 et 4) 	<ol style="list-style-type: none"> a. Prorata selon l'utilisation réelle du train de liquéfaction 1 b. Prorata de sa capacité d'entreposage réservée c. Nulle. Énergir racheter (source 3) et souhaite racheter (source 4) le gaz au point de réception qui est en amont du compresseur.

9 Pour évaluer les volumes de gaz naturel associés à chacune des sources de compression,
 10 Énergir utilise actuellement des données historiques. Il est prévu que plusieurs compteurs
 11 soient raccordés ou installés à différents points de l'usine LSR afin qu'Énergir soit en
 12 mesure d'effectuer un bilan complet et précis des sources d'évaporation. En attendant
 13 que l'installation des instruments de mesure soit terminée, Énergir se basera sur les
 14 données historiques compilées et provenant du suivi quotidien des niveaux d'inventaire
 15 de GNL.

2.2. ACTIVITÉ RÉGLEMENTÉE

1 La création de cette activité permet d'allouer des coûts qui ne devraient pas être partagés
2 entre l'activité réglementée et le client GM GNL. Les coûts qui sont alloués à cette activité
3 sont causés uniquement par l'activité réglementée et sont donc 100% à la charge de cette
4 dernière. Veuillez vous référer à la colonne 11 du tableau 4 de l'annexe 1 pour obtenir le
5 détail des coûts inclus à cette activité.

2.3. ACTIVITÉ NON RÉGLEMENTÉE

6 Cette activité a pour objectif d'attribuer directement des coûts au client GM GNL. Cette
7 activité, anciennement nommée « liquéfaction 2 », est renommée « Activité non
8 réglementée » pour mieux identifier l'objectif de l'activité puisque les coûts alloués à cette
9 activité ne sont pas uniquement relatifs au liquéfacteur 2. Les coûts qui sont alloués
10 directement à cette activité sont causés uniquement par l'activité non réglementée et sont
11 donc 100% à la charge du client GM GNL. Veuillez vous référer à la colonne 12 du tableau
12 4 de l'annexe 1 pour obtenir le détail des coûts inclus à cette activité.

2.4. CHARGEMENTS

13 L'usine LSR dénombre trois quais de chargements, dont deux appartiennent au client
14 GM GNL (les quais 1 et 2) et un appartient à l'activité réglementée (le quai 0). Dans le
15 cadre de ses activités, le client GM GNL utilise les quais 1 et 2 et il assume directement
16 les coûts relatifs à ces deux quais.

17 En conséquence, l'activité chargements inclut uniquement les coûts reliés au quai 0. La
18 création de cette activité permet donc d'isoler les coûts relatifs au quai 0 et permettra
19 d'allouer adéquatement la quote-part des coûts du quai 0 attribuable au client GM GNL
20 advenant qu'il utilise cette activité.

21 La capacité de chargements du quai 0 est utilisée pour établir le coût unitaire moyen de
22 cette activité. Si le client GM GNL utilise le quai 0, la part des coûts qui lui est attribuée
23 est calculée en fonction de sa demande de chargements par rapport à la capacité de
24 chargements. Cette façon de faire permet de respecter le lien de causalité et Énergir
25 s'assure que le client GM GNL assume la totalité des coûts qui lui revient.

3. RÉPARTITION DIRECTE DES COÛTS LIÉS À L'USINE LSR

1 Comme expliqué précédemment, la répartition directe demeure l'approche privilégiée pour
2 répartir les coûts entre les activités. Bien évidemment, certains coûts qui étaient auparavant
3 alloués en fonction des ratios d'utilisation peuvent être alloués directement dans les nouvelles
4 activités créées.

5 Par ailleurs, Énergir a passé en revue chacun des types de coûts liés à l'usine LSR pour améliorer
6 et préciser l'allocation directe des coûts entre les activités. Énergir propose certaines
7 modifications en ce qui concerne l'allocation des taxes municipales, des assurances et des coûts
8 relatifs aux actifs de l'usine LSR.

3.1. TAXES MUNICIPALES

9 Dans sa décision D-2014-032, la Régie retenait la proposition d'allocation des coûts reliés
10 aux taxes municipales selon l'allocation directe². Toutefois, les taxes municipales sont
11 actuellement réparties entre les activités en fonction des ratios d'utilisation. Pour allouer
12 les taxes municipales selon le principe de l'allocation directe, Énergir a analysé la
13 composition du compte de taxes municipales pour déterminer la valeur à répartir entre
14 chaque activité. La valeur du rôle foncier est fonction du terrain et des bâtiments de l'usine
15 LSR. En conséquence, Énergir a alloué les taxes à chaque activité selon la proportion de
16 la superficie des bâtiments et du terrain utilisée par ceux-ci. Énergir a ensuite évalué la
17 superficie du terrain associée aux espaces vacants qui ne sont pas occupés par des
18 bâtiments ou des équipements. Cette superficie est allouée en totalité à l'activité
19 réglementée puisque le client GM GNL n'utilise pas ces espaces vacants.

20 Cette façon de faire permet d'allouer de façon directe le coût des taxes municipales entre
21 les activités.

3.2. ASSURANCES

22 Assurances reliées au client GM GNL

23 La répartition des assurances biens et responsabilité civile relatives au client GM GNL est
24 effectuée sur la base de la valeur assurable et du risque relié au client GM GNL. Ainsi, la
25 facture d'assurance (biens et responsabilité civile) relative au liquéfacteur 2, fait l'objet
26 d'une allocation directe à l'activité non réglementée. Énergir ne propose pas de

² Décision D-2014-032, p.19, paragraphe 51.

1 modification à cette allocation puisqu'elle respecte la causalité des coûts et le principe
2 voulant que les coûts d'opération servant uniquement au client GM GNL soient à la charge
3 de ce dernier.

4 Assurances reliées à l'activité réglementée

5 La portion résiduelle de la facture d'assurances de l'usine LSR, excluant celle relative au
6 client GM GNL, est actuellement répartie entre les activités en fonction de la valeur nette
7 des actifs en ce qui concerne la prime d'assurance biens et en fonction de l'utilisation
8 réelle des activités en ce qui concerne la prime d'assurance responsabilité civile.

9 Énergir propose de modifier la répartition actuelle de la prime d'assurance biens en
10 fonction de la valeur de remplacement de chacun des actifs. Cette allocation permet de
11 mieux répartir le coût de l'assurance entre les différentes activités puisque la valeur de
12 remplacement est la valeur utilisée par l'assureur pour déterminer cette prime.

13 En ce qui concerne la prime d'assurance responsabilité civile, l'allocation en fonction de
14 l'utilisation réelle des activités fait en sorte que le client GM GNL paye une partie de
15 l'assurance responsabilité civile relative à l'activité réglementée alors qu'il paye déjà cette
16 prime d'assurance, comme expliqué précédemment. En conséquence, pour éviter que le
17 client GM GNL ne paye en double une partie de cette prime d'assurance, Énergir propose
18 de modifier l'allocation basée sur l'utilisation réelle par une allocation directe à l'activité
19 réglementée. De cette façon, l'activité réglementée sera la seule à payer sa prime
20 d'assurance responsabilité civile. L'assurance responsabilité civile permet de protéger
21 Énergir en cas de dommages matériels ou corporels causés à un tiers. Énergir propose
22 une allocation directe à l'activité réglementée puisque cette prime est davantage liée au
23 risque de l'entreprise qu'à ses diverses activités.

24 Chaque entité paye ainsi sa juste part de l'assurance responsabilité civile puisque la part
25 de cette prime d'assurance relative à chaque entité est allouée directement à chacune
26 d'elle.

27 Ces modifications à l'allocation des primes d'assurances biens et responsabilité civile
28 permettent de mieux respecter la causalité des coûts.

3.3. COÛTS RELIÉS AUX ACTIFS DE L'USINE LSR

1 Les coûts reliés aux actifs de l'usine LSR comprennent l'amortissement, le rendement et
2 l'impôt relié au rendement. Énergir a analysé la composition des actifs et la répartition
3 actuelle des coûts afférents entre les activités pour préciser l'allocation actuelle de ces
4 coûts. L'annexe 3 présente la répartition des actifs en fonction des activités et les
5 principaux changements à la répartition des coûts proposée par Énergir.

4. RÉPARTITION DES FRAIS GÉNÉRAUX NON DIRECTEMENT ATTRIBUABLES À UNE ACTIVITÉ

6 Comme expliqué précédemment, une analyse détaillée des coûts a permis de reclasser de
7 façon plus précise certains coûts à travers les activités existantes et les nouvelles activités
8 selon le principe de l'allocation directe. Toutefois, il n'en demeure pas moins qu'une partie
9 des frais généraux ne peut être allouée directement.

10 Les frais généraux non directement attribuables à une activité sont principalement constitués
11 des éléments suivants :

- 12 - salaires et avantages sociaux;
- 13 - autres frais généraux :
 - 14 ○ amortissement, rendement et impôts relatifs aux actifs qui ne peuvent être
15 directement attribués à une activité (bâtiment principal, mobilier, atelier,
16 système de contrôle des opérations, système de surveillance, etc.);
 - 17 ○ services professionnels, services d'entretien et matériaux et pièces qui ne
18 peuvent être directement attribués à une activité;
 - 19 ○ frais de sous-traitance et autres frais.

20 Les frais généraux sont actuellement répartis en fonction des ratios d'utilisation. Énergir a
21 analysé la composition des frais généraux et leur lien de causalité afin de s'assurer que la
22 méthode de répartition selon les ratios d'utilisation permettait toujours une répartition
23 équitable des coûts entre l'activité réglementée et le client GM GNL et ainsi répondre au suivi
24 de la Régie, comme mentionné précédemment.

4.1. ABOLITION DES RATIOS D'UTILISATION

1 La construction d'un second train de liquéfaction par GM GNL sur le site de l'usine LSR a
2 permis l'optimisation des ressources et ouvert la porte à de nouvelles possibilités de
3 gestion opérationnelle des actifs de l'usine. La méthode actuelle de répartition des coûts
4 de l'usine LSR n'est cependant pas conçue pour répondre à ces nouvelles opportunités,
5 encore impensables il y a quelques années, comme l'absence totale de liquéfaction par
6 le train 1 au cours d'une année. Énergir a d'ailleurs été contrainte dans son rapport annuel
7 2018, d'apporter certains ajustements aux données de base permettant le calcul de la
8 répartition des coûts de l'usine LSR pour répondre à ce genre de situations³.

9 Afin de s'assurer que les ratios d'utilisation permettaient de maintenir une répartition
10 équitable des frais généraux en toutes circonstances, Énergir a tout d'abord analysé
11 l'interrelation entre les ratios d'utilisation et la répartition des frais généraux. La répartition
12 des frais généraux non directement attribuables à une activité à l'aide des ratios
13 d'utilisation génère une interdépendance entre les activités. En effet, l'ajout d'une journée
14 d'utilisation à une activité a non seulement un impact à la hausse sur le ratio d'utilisation
15 de cette activité, mais a également un impact à la baisse sur les ratios d'utilisation de
16 toutes les autres activités.

17 Cette interdépendance entre les activités fait en sorte que le client GM GNL (ou l'activité
18 réglementée) pourrait utiliser l'usine LSR de la même façon durant deux années
19 consécutives et ne pas payer la même part des frais généraux au cours de ces deux
20 années si le niveau d'utilisation de l'activité réglementée (ou du client GM GNL) n'est pas
21 le même au cours de ces deux années.

22 De plus, l'utilisation des ratios d'utilisation génère une iniquité dans le partage des coûts
23 dans le cas où le ratio d'utilisation d'une activité est de 0 %. En effet, dans cette situation,
24 aucuns frais généraux ne seront portés à cette activité alors que ces frais supportent
25 l'activité qu'elle soit utilisée ou non. Cette situation s'est d'ailleurs produite au cours de
26 l'exercice 2018. Le train de liquéfaction 1 n'ayant pas été utilisé au cours de cet exercice,
27 le ratio d'utilisation de cette activité aurait été de 0% si Énergir n'avait pas procédé à un
28 ajustement. Cet ajustement a permis de neutraliser l'impact sur le client GM GNL de

³ Dossier R-4079-2018, pièce B-0080, Énergir-12, Document 10, section 2

1 l'utilisation du train de liquéfaction 2 pour les besoins d'Énergir⁴ et ainsi corriger l'iniquité
2 créée par les ratios d'utilisation.

3 Ensuite, Énergir a analysé la performance du train de liquéfaction 2 par rapport à la
4 performance du train de liquéfaction 1. La capacité de production journalière du train de
5 liquéfaction 2 est nettement supérieure à celle du train de liquéfaction 1. Toutefois, cette
6 différence de capacité n'est pas prise en compte dans le calcul des ratios d'utilisation. À
7 production égale, cette différence de capacité peut créer une certaine iniquité dans le
8 partage des coûts en fonction des ratios d'utilisation.

9 Enfin, les activités de liquéfaction 1 et 2 et l'activité de regazéification peuvent se voir
10 attribuer une journée entière de production, et ce, même si la production de l'activité ne
11 dure que quelques heures.

12 Pour les raisons énumérées ci-dessus, Énergir est d'avis que l'utilisation des ratios
13 d'utilisation pour répartir les frais généraux ne permet plus un partage équitable de ces
14 frais entre l'activité réglementée et le client GM GNL. Pour cette raison, Énergir propose
15 d'abolir les ratios d'utilisation et de créer une nouvelle activité pour isoler les frais généraux
16 permettant de les répartir de façon plus équitable entre l'activité réglementée et le client
17 GM GNL.

4.2. ÉTABLISSEMENT DE LA QUOTE-PART DES FRAIS GÉNÉRAUX ATTRIBUABLES AU CLIENT GM GNL ET CELLE ATTRIBUABLE À L'ACTIVITÉ RÉGLEMENTÉE

18 Pour établir la quote-part des frais généraux attribuables au client GM GNL et celle
19 attribuable à l'activité réglementée, Énergir a analysé les différentes catégories de frais
20 afin d'établir le lien entre les frais généraux et l'utilisation de l'usine LSR par le client
21 GM GNL et par l'activité réglementée.

Salaires et avantages sociaux

23 Énergir a analysé la composition des salaires et des avantages sociaux.

24 Pour ce faire, Énergir a analysé les types de postes à l'usine LSR et a établi le nombre
25 minimal d'employés nécessaire pour faire fonctionner les opérations de chaque entité
26 de façon indépendante. À noter que les préposés aux chargements n'ont pas été
27 intégrés aux analyses puisque leur salaire est assumé directement par le client

⁴ Dossier R-4079-2018, pièce B-0052, Énergir-9, Document 5, tableau 3, note 2.

1 GM GNL. Le tableau 3 présente les résultats de cette analyse et présente la
 2 proportion des salaires attribuables aux activités de l'activité réglementée et du client
 3 GM GNL.

Tableau 3				
Nombre minimal d'employés requis pour chacune des entités, de façon indépendante				
Types de postes	Principales tâches	Nombre minimal requis pour le client GM GNL	Nombre minimal requis pour l'activité réglementée	Total actuel à l'usine LSR
Opérateurs	Surveiller et contrôler les activités de liquéfaction, d'entreposage, de regazéification et de compression à la salle de contrôle et visuellement en étant sur le site Surveiller les travaux exécutés par les entrepreneurs Émettre des permis de travail et de circulation	12	12	12
Mécaniciens et électro-techniciens	Réaliser les entretiens préventifs et correctifs de tous les équipements de l'usine LSR, soit par eux-mêmes ou avec la collaboration de fournisseurs spécialisés externes	2	2	4
Commis de bureau	Compilation des feuilles de temps Traitement des factures Préparation et analyse de fichiers de suivis	0,75	0,75	1
Cadres	Planification des formations/maintien des compétences du personnel de l'usine LSR Planification et coordination des entretiens effectués par le personnel et l'usine LSR et selon les différents entrepreneurs Surveillance générale des activités et des opérations	2,75	2,75	4
TOTAL		17,5	17,5	21

4 Cette analyse démontre que la somme du nombre minimal requis d'employés pour
 5 chaque entité est supérieure au total d'employés actuels à l'usine LSR. Ce fait
 6 s'explique entre autres par les tâches communes aux deux entités qui n'ont pas à être
 7 effectuées en double. En conséquence, l'usine LSR profite de synergies et
 8 d'économies salariales du fait que les deux entités sont actives à l'usine LSR.

9 Cette analyse démontre également que peu importe le type de poste, le nombre
 10 requis d'employés pour assurer les opérations du client GM GNL correspond au

1 nombre d'employés requis pour assurer les opérations de l'activité réglementée.
2 Cette situation s'explique par le fait que le train de liquéfaction 2 appartenant au client
3 GM GNL est davantage en opération que les regazéificateurs et le train de
4 liquéfaction 1 combinés et par le fait que le client GM GNL utilise également l'activité
5 de regazéification.

6 Les employés de l'usine LSR peuvent travailler sur plus d'une activité à la fois rendant
7 difficile la répartition des salaires par activité. Par exemple, les opérateurs au centre
8 de contrôle des opérations surveillent l'ensemble des activités en même temps et le
9 commis de bureau saisit la feuille de temps d'un opérateur qui a travaillé au centre de
10 contrôle. Afin d'établir les quotes-parts pour chaque entité, Énergir a effectué une
11 analyse du temps requis pour assurer l'ensemble des opérations de l'usine LSR. Ces
12 opérations ont été divisées entre le temps requis :

- 13 (i) pour assurer l'opération des différentes activités pour l'activité réglementée
14 (liquéfaction train 1, entreposage, regazéification et compression);
- 15 (ii) pour assurer l'opération des différentes activités pour le client GM GNL
16 (liquéfaction train 2, entreposage, regazéification et compression);
- 17 (iii) pour compléter le plan d'entretien correctif et préventif de tous équipements;
18 et
- 19 (iv) pour les tâches administratives.

20 Énergir a compilé le temps total nécessaire pour compléter chacune des opérations
21 requises pour le client GM GNL, de même que le temps total pour chacune des
22 opérations requises pour l'activité réglementée. Cette analyse a permis d'établir
23 quelle proportion du temps était allouée aux opérations de l'activité réglementée et
24 du client GM GNL.

25 En fonction des analyses effectuées, il a été établi que le temps passé sur les
26 opérations du client GM GNL correspond au temps passé sur les opérations de
27 l'activité réglementée. Le résultat de cette analyse est également en ligne avec le
28 nombre minimal d'employés requis pour chaque entité, indépendamment. Autant
29 d'employés sont requis pour opérer les activités du client GM GNL que pour opérer
30 les activités de l'activité réglementée.

1 En conséquence, la quote-part des salaires et avantages sociaux attribuables au
2 client GM GNL a été évaluée à 50%. Énergir propose donc d'allouer les salaires et
3 avantages sociaux dans une proportion de 50%/50% entre l'activité réglementée et
4 le client GM GNL. Cette proportion serait réévaluée dans la mesure où un
5 changement important dans les opérations de l'usine serait noté.

6 Autres frais généraux

7 Énergir a évalué que les autres frais généraux devraient être répartis entre l'activité
8 réglementée et le client GM GNL de la même façon que les salaires et avantages
9 sociaux compte tenu du lien existant entre les employés et les autres frais généraux,
10 comme expliqué ci-après. Ainsi, l'ensemble des autres frais généraux sera également
11 réparti dans une proportion de 50 % au client GM GNL et de 50 % à l'activité
12 réglementée.

13 i) amortissement, rendement et impôts relatifs aux actifs qui ne peuvent être
14 directement attribués à une activité

15 Les employés de l'usine LSR sont ceux qui occupent le bâtiment principal, qui utilisent
16 le mobilier ou qui font fonctionner le système de contrôle des opérations. Par ailleurs,
17 les systèmes de surveillance et de protection des incendies assurent la sécurité et
18 l'intégrité des opérations à l'usine. Puisque les opérations à l'usine sont assurées par
19 les employés dans une proportion de 50 % au client GM GNL et de 50 % à l'activité
20 réglementée, Énergir est d'avis que la répartition de 50%/50% permet également de
21 répartir adéquatement ces frais entre le client GM GNL et l'activité réglementée.

22 ii) Services professionnels, d'entretien et matériaux et pièces qui ne peuvent être
23 attribués directement à une activité, sous-traitance et autres frais

24 Ces frais sont nécessairement reliés aux actifs inclus dans les frais généraux (ex.
25 entretien du bâtiment principal, des systèmes de surveillance et de protection des
26 incendies). Puisque la répartition des actifs entre le client GM GNL et l'activité
27 réglementée a été établie à 50%/50%, Énergir est d'avis que cette répartition permet
28 également de répartir adéquatement ces frais entre le client GM GNL et l'activité
29 réglementée.

30 En conséquence, Énergir propose d'allouer la totalité des frais généraux dans une
31 proportion de 50%/50% entre l'activité réglementée et le client GM GNL. Cette allocation

1 des coûts entre les deux entités permet d'améliorer le lien de causalité et permet un
2 partage équitable.

5. AJUSTEMENTS DE LA RÉPARTITION DES COÛTS RELIÉS À LA LIQUÉFACTION DES VOLUMES ÉVAPORÉS

3 Au tableau 1 de la section 2.1, Énergir présente les sources de gaz naturel comprimé. Parmi
4 ces sources se trouve l'évaporation régulière du GNL des réservoirs. Cette évaporation
5 engendre des coûts variables supplémentaires de liquéfaction puisque ces volumes viennent
6 diminuer l'inventaire de GNL de l'activité réglementée et cette dernière doit venir les reliquifier
7 pour s'assurer que ses réservoirs soient pleins avant la période hivernale.

8 Énergir a analysé les données historiques d'évaporation du GNL des réservoirs afin d'identifier
9 les sources d'évaporation pour ainsi établir un meilleur lien de causalité et préciser la
10 répartition des coûts de liquéfaction des volumes évaporés entre l'activité réglementée et le
11 client GM GNL. À l'aide des données historiques, Énergir a identifié les sources d'évaporation
12 suivantes :

Tableau 4 Sources d'évaporation et répartition des coûts reliés à la liquéfaction des volumes évaporés		
Sources d'évaporation	Description	Portion attribuable au client GM GNL
Évaporation régulière	Évaporation régulière des réservoirs lorsqu'il n'y a aucune activité.	Prorata de la capacité d'entreposage réservée par le client GM GNL
Évaporation de liquéfaction train 1	Réduction de l'évaporation régulière : lorsque le train de liquéfaction 1 fonctionne, les données historiques démontrent que le niveau d'évaporation diminue par rapport à une journée où il n'y a aucune activité. Toutefois, le train 1 génère davantage de volumes à compresser (se référer au tableau 1 de la section 2.1.), mais il a été noté que les volumes additionnels à compresser n'ont pas d'impact sur le niveau d'inventaire de GNL dans les réservoirs.	Selon l'utilisation par le client GM GNL par rapport à l'utilisation totale annuelle du train de liquéfaction 1
Évaporation de liquéfaction train 2	Évaporation additionnelle générée lorsque le train 2 est en opération	Selon l'utilisation par le client GM GNL par rapport à l'utilisation totale annuelle du train de liquéfaction 2
Évaporation de regazéification	Réduction de l'évaporation régulière : lorsque les regazéificateurs fonctionnent, les données historiques démontrent que le niveau d'évaporation diminue par rapport à une journée où il n'y a aucune activité.	Selon l'utilisation par le client GM GNL par rapport à l'utilisation totale annuelle des regazéificateurs
Évaporation liée aux chargements	Évaporation additionnelle générée lorsqu'il y a des chargements.	Selon le nombre de chargements effectués par le client GM GNL par rapport au nombre de chargements totaux effectués annuellement à l'usine LSR.

- 1 À la suite de l'analyse des données historiques, Énergir propose de préciser l'allocation des coûts
- 2 de liquéfaction des volumes d'évaporation. En conséquence, Énergir a ajouté au tableau 2 de
- 3 l'annexe 1 les différentes sources d'évaporation pour ainsi effectuer une répartition plus juste des
- 4 coûts entre les deux entités.
- 5 Énergir souhaite améliorer davantage la précision des données relatives à la mesure des volumes
- 6 d'évaporation. Pour ce faire, Énergir installera certains compteurs permettant de mesurer avec
- 7 plus de précision les données d'évaporation. Dans l'attente de l'installation des appareils de

1 mesurage, Énergir utilisera les données historiques issues du suivi quotidien des niveaux
2 d'inventaire de GNL pour procéder à l'attribution des coûts de liquéfaction liés à l'évaporation du
3 GNL des réservoirs.

6. RÉSULTATS SOMMAIRES

4 Le tableau 5 présente, pour chaque activité, la base de calcul du coût unitaire moyen, la méthode
5 de répartition des coûts au client GM GNL ainsi que le total des coûts qui lui est alloué en fonction
6 de la méthode actuelle de répartition des coûts de l'usine LSR sur la base de la projection
7 4-8 2019.

Tableau 5						
Sommaire de la quote-part des coûts attribuable au client GM GNL selon la méthode actuelle- projection 4-8 2019 (en milliers de \$)						
	Entreposage	Liquéfaction 1 Fixes	Liquéfaction 1 Variables	Regazéification Fixes	Regazéification Variables	Liquéfaction 2
Base de calcul du coût unitaire moyen	Capacité des réservoirs (58,6 Mm ³)	Capacité potentielle de liquéfaction	Volume total liquéfié	Capacité potentielle de regazéification	Volume total regazéifié	N/A
Quote-part attribuable à GM GNL	Capacité réservée par GM GNL (5,0 Mm ³)	Demande de gnl (en excluant la QP des volumes d'évaporation)	Demande de gnl (en incluant la QP des volumes d'évaporation)	Demande de gnl regazéifié	Demande de gnl regazéifié	0%
TOTAL = 4 281 K \$	649 \$	- \$	58 \$	97 \$	107 \$	3 371 \$

8 Le tableau 6 présente, pour chaque activité, la base de calcul du coût unitaire moyen, la méthode
9 de répartition des coûts au client GM GNL ainsi que le total des coûts qui lui est alloué en incluant
10 les ajustements proposés à la méthode actuelle de répartition des coûts de l'usine LSR en
11 fonction de la projection 4-8 2019.

Tableau 6										
Sommaire de la quote-part des coûts attribuable au client GM GNL en intégrant les ajustements à la méthode actuelle-projection 4-8 2019 (en milliers de \$)										
	Entreposage	Liquéfaction 1 Fixes	Liquéfaction 1 Variables	Regazéification Fixes	Regazéification Variables	Compression	Chargements	Activité réglementée	Activité non réglementée	Frais généraux
Base de calcul du coût unitaire moyen	Capacité des réservoirs (58,6 Mm ³)	Capacité potentielle de liquéfaction	Volume total liquéfié	Capacité potentielle de regazéification	Volume total regazéifié	Capacité du compresseur	Capacité de chargements	N/A	N/A	N/A
Quote-part attribuable à GM GNL	Capacité réservée par GM GNL (5,0 Mm ³)	Demande de gnl (en excluant la QP des volumes d'évaporation)	Demande de gnl (en incluant la QP des volumes d'évaporation)	Demande de gnl regazéifié	Demande de gnl regazéifié	Volume d'évaporation compressé pour GM GNL, ramené sur la base de la capacité réservée si relatif au réservoir	Volumes de gnl chargés	100%	0%	50%
TOTAL = 4 107 K \$	217 \$	- \$	247 \$	64 \$	107 \$	34 \$	- \$	- \$	490 \$	2 948 \$

12 Selon la prévision 4-8 2018-2019, la portion des coûts de l'usine LSR répartie au client GM GNL
13 s'élève à 4 281 k\$ selon la méthode actuelle, comparativement à 4 107 k\$ en considérant les
14 ajustements proposés à la méthode actuelle.

1 En fonction de la méthode actuelle, les frais généraux répartis entre les activités par l'entremise
2 des ratios d'utilisation s'élèvent à 6 640 k\$. En apportant les ajustements proposés dans cette
3 preuve à la méthode actuelle, les frais généraux ont diminué de 744 k\$, pour s'élever à 5 896 k\$.
4 Cette précision à l'allocation des coûts découle de la création des nouvelles activités, ainsi que
5 de l'allocation directe des taxes municipales, des assurances et de certains coûts reliés aux actifs.
6 Ces ajustements ont permis de préciser et d'améliorer l'allocation des frais généraux. Combinés
7 à l'abolition des ratios d'utilisation et à l'allocation des frais généraux selon une répartition de
8 50%/50% entre l'activité réglementée et le client GM GNL, les ajustements à la méthode actuelle
9 permettent en conséquence d'améliorer le lien de causalité des coûts et l'équité entre les deux
10 entités.

CONCLUSION

11 Énergir a présenté dans cette preuve les ajustements proposés à la méthode de répartition des
12 coûts d'utilisation de l'usine LSR. Par le fait même, les analyses présentées et les ajustements
13 proposés qui en découlent répondent au suivi demandé par la Régie dans sa décision
14 D-2018-160.

Énergir demande à la Régie :

- **de prendre acte du suivi de la décision D-2018-160 et s'en déclarer satisfaite;**
- **d'approuver les ajustements proposés à la méthode de répartition des coûts d'utilisation de l'usine LSR et ce, à partir de l'exercice financier 2019-2020.**

ANNEXE 1 – Coûts projetés de l'utilisation de l'usine LSR basés sur la projection 4/8 2019 en considérant les ajustements proposés

Coûts de l'usine LSR – Répartition des capacités et des quantités par activité

Tableau 1 : Capacité / quantité par activité		(a)	(b)
		10 ³ m ³	Ratio
1	Capacité d'entreposage	58 600	
2	Clientèle régulière	48 600	82,9%
3	GM GNL	10 000	17,1%
4	Capacité potentielle de liquéfaction (liquéfacteur 1)	48 600	
5	Clientèle régulière	48 600	100,0%
6	GM GNL	-	0,0%
7	Quantité annuelle de demande liquéfiée été (liquéfacteur 1)	6 095	
8	Clientèle régulière	162	2,7%
9	GM GNL ⁽¹⁾	5 933	97,3%
10	Quantité annuelle de demande liquéfiée hiver (liquéfacteur 1)	-	
11	Clientèle régulière	-	0,0%
12	GM GNL	-	0,0%
13	Capacité potentielle de regazéification	56 741	
14	Clientèle régulière	48 600	85,7%
15	GM GNL	8 141	14,3%
16	Quantité annuelle de demande regazéifiée	11 197	
17	Clientèle régulière	3 055	27,3%
18	GM GNL	8 141	72,7%
19	Capacité potentielle de compression ⁽²⁾	23 502	
20	Clientèle régulière	21 340	
21	GM GNL	2 162	
22	⁽¹⁾ Correspond à la liquéfaction de l'évaporation du GNL des réservoirs		
23	⁽²⁾ Veuillez vous référer au Tableau 3 pour le détail de la capacité potentielle de compression		

Tableau 2 : Répartition de la quantité annuelle de demande liquéfiée (liquéfacteur 1) (10 ³ m ³)			
	hiver	été	Total
1	Demande totale	-	-
2	Évaporation régulière ⁽¹⁾	-	1 786
3	Évaporation de liquéfaction train 1 ⁽²⁾	-	(180)
4	Évaporation de liquéfaction train 2 ⁽²⁾	-	4 174
5	Évaporation liée aux chargements ⁽³⁾	-	525
6	Évaporation de regazéification ⁽⁴⁾	-	(210)
7	Liquéfaction totale	-	6 095
8	GM GNL	-	-
9	Demande	-	-
10	Évaporation régulière ⁽¹⁾	-	1 387
11	Évaporation de liquéfaction train 1 ⁽²⁾	-	-
12	Évaporation de liquéfaction train 2 ⁽²⁾	-	4 174
13	Évaporation liée aux chargements ⁽³⁾	-	525
14	Évaporation de regazéification ⁽⁴⁾	-	(153)
15	Liquéfaction totale GM GNL	-	5 933
16	daQ	-	-
17	Demande	-	-
18	Évaporation régulière ⁽¹⁾	-	400
19	Évaporation de liquéfaction train 1 ⁽²⁾	-	(180)
20	Évaporation de liquéfaction train 2 ⁽²⁾	-	-
21	Évaporation liée aux chargements ⁽³⁾	-	-
22	Évaporation de regazéification ⁽⁴⁾	-	(57)
23	Liquéfaction totale daQ	-	162
24	⁽¹⁾ Évaporation régulière estimée à 8 125 10 ³ m ³ ventilée au prorata de la capacité d'entreposage. Il est		
25	prévu que la liquéfaction de la totalité de ces volumes soit terminée au 1 ^{er} décembre 2019.		
26	⁽²⁾ Évaporation ventilée au prorata de la demande liquéfiée pour chaque train de liquéfaction		
27	⁽³⁾ Évaporation ventilée au prorata des volumes de chargements		
28	⁽⁴⁾ Évaporation ventilée au prorata de la demande regazéifiée		

Tableau 3 : Calcul de la capacité potentielle de compression		
	10 ³ m ³	
1	Évaporation du GNL des réservoirs associée aux activités de GM GNL	4 546
2	Capacité d'entreposage de GM GNL	17,1%
3	Portion attribuable à GM GNL de l'évaporation du GNL des réservoirs associée aux activités de GM GNL	776
4	Évaporation régulière de GM GNL	1 387
5	Évaporation du GNL des réservoirs associée au client GM GNL	2 162
6	Capacité potentielle liée au procédé de liquéfaction du train 1	-
7	Capacité potentielle de compression de GM GNL	2 162
8	Évaporation régulière du GNL des réservoirs associée à la daQ	10 272
9	Capacité potentielle liée au procédé de liquéfaction du train 1	10 655
10	Gaz naturel associé aux démarrages du train 2 et aux chargements des camions citernes	413
11	Capacité potentielle de compression daQ	21 340
⁽¹⁾ La totalité de l'évaporation régulière de 8 125 10 ³ m ³ est ajoutée au calcul de la capacité potentielle de compression. Bien qu'une portion seulement de l'évaporation régulière soit liquéfiée au cours de l'exercice 2019 (Tableau 2, note 1), la totalité de l'évaporation régulière sera compressée au cours de cet exercice.		

ANNEXE 1 (suite)– Coûts de l'usine LSR – Répartition du coût d'utilisation : activité réglementée et client GM GNL

Tableau 4 : Répartition des coûts par élément (000\$)		Coûts	Entreposage		Liquéfaction 1		Regazéification		Compression	Chargements	Activité réglementée	Activité non réglementée	Frais généraux	
			Fixes	Fixes	Variables		Fixes	Variables	Fixes	Fixes	Fixes	Fixes	Fixes	Fixes
					Été	Hiver								
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)		
Frais de l'usine														
1	Salaires et avantages sociaux	3 642	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 642	
2	Assurances	1 206	272	57	-	-	16	-	2	2	402	439	16	
3	Services d'entretien	615	-	44	-	-	1	-	-	-	-	-	570	
4	Matériaux et pièces	263	-	1	-	-	1	-	-	-	-	-	260	
5	Services professionnels	175	-	13	-	-	-	-	-	-	-	-	162	
6	Taxes municipales	253	56	25	-	-	23	-	16	1	43	47	41	
7	Autres frais divers	502	-	2	-	-	2	-	-	-	-	-	498	
8	Réfrigérant	22	-	-	22	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Gaz naturel													
9		regazéification	50	-	-	-	-	50	-	-	-	-	-	
10		liquéfaction	10	-	-	10	-	-	-	-	-	-	-	
11		autres	11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
12		Total gaz naturel	72	-	-	10	-	50	-	-	-	-	11	
Électricité														
13		fixes - frais de base	55	-	-	-	-	-	-	-	-	-	55	
14		fixes - compression	265	-	-	-	-	265	-	-	-	-	-	
15		variables - regazéification	97	-	-	-	97	-	-	-	-	-	-	
16		variables - liquéfaction	221	-	-	221	-	-	-	-	-	-	-	
17		Total électricité	638	-	-	221	-	97	265	-	-	-	55	
Sous-total frais de l'usine														
18			7 388	328	143	253	-	43	147	283	3	445	487	5 256
Dépenses d'amortissement														
19		Spécifique à l'activité	1 041	539	341	-	-	133	-	27	-	-	-	
20		Général	308	-	-	-	-	-	-	-	-	-	308	
21			1 349	539	341	-	-	133	-	27	-	-	308	
Rendement à 6,5 %														
22		Spécifique à l'activité	1 023	333	391	-	-	221	-	50	-	25	3	
23		Général	273	-	-	-	-	-	-	-	-	-	273	
24			1 296	333	391	-	-	221	-	50	-	25	3	
Impôts reliés au rendement (7,89 % - 6,5 %)														
25		Spécifique à l'activité	219	71	84	-	-	47	-	11	-	5	1	
26		Général	58	-	-	-	-	-	-	-	-	-	58	
27			277	71	84	-	-	47	-	11	-	5	1	
Grand Total														
28			10 310	1 272	958	253	-	444	147	371	3	476	490	5 896
Capacité / quantité totale pour chaque élément (10³m³)														
29			58 600	48 600	6 095	-	56 741	11 197	23 502	-	-	-	-	
Coût unitaire de chaque élément (¢/m³)														
30			2,170	1,972	4,156	-	0,782	1,315	1,577	-	-	-	-	
Coût d'utilisation pour GM GNL														
31		Capacité / quantité du client GNL pour chaque élément (10 ³ m ³)	10 000	-	5 933	-	8 141	8 141	2 162	-	0%	100%	50%	
32		Coûts totaux (000 \$) (l. 30 x l. 31)	4 107	217	-	247	-	64	107	34	-	490	2 948	
Coût d'utilisation pour l'activité réglementée														
33		Capacité / quantité du client GNL pour chaque élément (10 ³ m ³)	6 204	1 055	958	7	-	380	40	336	3	476	-	
34		Coûts totaux (000 \$) (l. 28 - l. 32)	6 204	1 055	958	7	-	380	40	336	3	476	2 948	

ANNEXE 2 – Coûts projetés de l'utilisation de l'usine LSR basés sur la projection 4/8 2019 selon méthode actuelle

Coûts de l'usine LSR – Répartition du coût d'utilisation : activité réglementée et client GM GNL

	(a)	(b)
	10m ³	Ratio
1 Capacité d'entreposage	58 600	
2 Clientèle régulière	48 600	82,9%
3 GM GNL	10 000	17,1%
4 Capacité potentielle de liquéfaction (liquéfacteur 1)	48 600	
5 Clientèle régulière	48 600	100,0%
6 GM GNL	-	0,0%
7 Quantité annuelle de demande liquéfiée été (liquéfacteur 1)	6 095	
8 Clientèle régulière	4 708	68,6%
9 GM GNL ⁽¹⁾	1 387	31,4%
10 Quantité annuelle de demande liquéfiée hiver (liquéfacteur 1)	-	
11 Clientèle régulière	-	0,0%
12 GM GNL	-	0,0%
13 Capacité potentielle de regazéification	56 741	
14 Clientèle régulière	48 600	85,7%
15 GM GNL	8 141	14,3%
16 Quantité annuelle de demande regazéifiée	11 197	
17 Clientèle régulière	3 055	27,3%
18 GM GNL	8 141	72,7%

19 ⁽¹⁾ Correspond à la liquéfaction de l'évaporation régulière

	hiver	été	Total
1 Demande totale	-	-	-
2 Évaporation de liquéfaction ⁽¹⁾	-	475	475
3 Évaporation régulières ⁽²⁾	-	5 620	5 620
4 Liquéfaction totale	-	6 095	6 095
5 GM GNL	-	-	-
6 Demande	-	-	-
7 Évaporation de liquéfaction ⁽¹⁾	-	-	-
8 Évaporation régulières ⁽²⁾	-	1 387	1 387
9 Liquéfaction totale GM GNL	-	1 387	1 387
10 daQ	-	-	-
11 Demande	-	-	-
12 Évaporation de liquéfaction ⁽¹⁾	-	475	475
13 Évaporation régulières ⁽²⁾	-	4 234	4 234
14 Liquéfaction totale daQ	-	4 708	4 708

15 ⁽¹⁾ Évaporation de liquéfaction ventilée au prorata de la demande

16 ⁽²⁾ Évaporation régulière estimée à 8 125 10³ m³ ventilée au prorata de la capacité d'entreposage. Il est prévu que la liquéfaction de la totalité de ces volumes soit terminée au 1^{er} décembre 2019.

	Coûts	Méthode d'allocation	Entreposage		Liquéfaction 1		Liquéfaction 2		Regazéification		
			Fixes	Fixes	Variables		Fixes	Fixes	Variables		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	Été	Hiver	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
1 Coefficient d'utilisation			12	19					19	18	
2 Jours d'utilisation des fonctions			365	93					271	21	
3 Ratio d'utilisation des ressources			4 380	1 767					5 149	378	
4 Ratio d'utilisation (%)		Ratio d'utilisation (%)	37,52%	15,14%					44,11%	3,24%	
Frais de l'usine											
1 Salaires et avantages sociaux	3 642	Ratio d'utilisation	1 366	551	-	-	-	-	1 606	118	-
2 Assurances	1 206	Allocation directe	437	239	-	-	-	-	439	91	-
3 Services d'entretien											
4		Spécifique à l'activité	45		44	-	-	-	-	1	-
		Général	570		86	-	-	-	252	18	-
5 Matériaux et pièces											
6		Spécifique à l'activité	3		1	-	-	-	-	1	-
		Général	260		39	-	-	-	115	8	-
7 Services professionnels											
8		Spécifique à l'activité	13		13	-	-	-	-	-	-
		Général	162		61	24	-	-	71	5	-
9 Taxes municipales	253	Ratio d'utilisation	95	38	-	-	-	-	112	8	-
10 Autres frais divers											
11		Allocation directe	4		2	-	-	-	-	2	-
		Ratio d'utilisation	498		187	75	-	-	220	16	-
12 Réfrigérant	22	Allocation directe	-	-	-	22	-	-	-	-	-
13 Gaz naturel											
14		regazéification	50		-	-	-	-	-	-	50
		liquéfaction	10		-	-	10	-	-	-	-
		autres	11		4	2	-	-	5	0	-
15		Total gaz naturel	72		4	2	10	-	5	0	50
16 Électricité											
17		fixes - frais de base	320		120	48	-	-	141	10	-
		variables - regazéification	97		-	-	-	-	-	-	97
		variables - liquéfaction	221		-	221	-	-	-	-	-
18		Total électricité	638		120	48	221	-	141	10	97
19											
20											
21											
22											
23											
24											
25											
26											
27											
28											
29											
30											
31											
32											
33											
34											
35											
36											
37											

ANNEXE 3 – Liste des actifs de l'usine LSR par activité et principaux changements à la répartition

Actifs	Activité actuelle	Nouveau classement	Explications
Station de mesurage	Frais généraux	Liquéfaction 1 et regazéification	La station de mesurage contient les appareils de mesurage pour la liquéfaction et la regazéification
Compresseur L200	Frais généraux	Compression	Nouvelle activité créée
Compresseur L200A	Frais généraux	Compression	Nouvelle activité créée
Bâtiment des compresseurs	Frais généraux	Compression	Nouvelle activité créée
Support à tuyaux	Frais généraux	Entreposage, liquéfaction, regazéification et compression	Les supports à tuyau sont liés aux activités d'entreposage, de liquéfaction, de regazéification et de compression. Le client GM GNL détient ses propres supports à tuyaux
Équip. Abri, tél. radio	Frais généraux	Frais généraux	Aucun changement
Accélérographe	Frais généraux	Entreposage	Sert à mesurer les tremblements de terre qui pourraient affaiblir les réservoirs. Sert à l'activité d'entreposage
Bâtiment accélérographe	Frais généraux	Entreposage	Le bâtiment accélérographe inclut l'accélérographe
Équipements divers	Frais généraux	Frais généraux	Aucun changement
Mise aux normes du bâtiment	Frais généraux	Activités variables, répartition directe à une activité en fonction de la fonction du bâtiment mis aux normes	Par exemple, si le bâtiment mis aux normes est l'atelier, les améliorations relatives à la mise aux normes seront classées dans la même catégorie que l'atelier, soit dans les frais généraux
Atelier - entrepôt	Frais généraux	Frais généraux	Aucun changement
Équipement sécurisation	Frais généraux	Frais généraux	Aucun changement
Unité d'alimentation sans coupure (UPS)	Frais généraux	Frais généraux	Aucun changement
Réservoir béton salle pompes incendie (protection incendie)	Frais généraux	Frais généraux	Aucun changement
Vanne maîtresse V1	Frais généraux	Entreposage, liquéfaction, regazéification et compression	Vanne principale pour isoler le réseau de l'usine LSR en cas d'urgence. Le client GM GNL détient sa propre vanne d'urgence
Groupe électrogène A (protection incendie)	Frais généraux	Liquéfaction 1, regazéification, compression et général	Répartition en fonction de la facture d'électricité, puisque les groupes électrogènes (génératrices) sont directement liés à cette facture d'électricité

Actifs	Activité actuelle	Nouveau classement	Explications
Groupe électrogène B (protection incendie)	Frais généraux	Liquéfaction 1, regazéification, compression et général	Répartition en fonction de la facture d'électricité, puisque les groupes électrogènes (génératrices) sont directement liés à cette facture d'électricité
Pompes incendies (protection incendie)	Frais généraux	Frais généraux	Aucun changement
Gicleurs (protection incendie)	Frais généraux	Activités variables, répartition directe en fonction de l'endroit où sont situés les gicleurs	Par exemple, si les gicleurs sont situés là où se trouvent les regazéificateurs, les gicleurs seront classés à l'activité de regazéification
Tuyauterie incendie (protection incendie)	Frais généraux	Frais généraux	Aucun changement
Extincteur chimique (protection incendie)	Frais généraux	Frais généraux	Aucun changement
Salle de contrôle (incl. Bâtiment fumoir et bâtiment commande automatisée)	Frais généraux	Frais généraux	Aucun changement
Bâtiment administratif	Frais généraux	Frais généraux	Aucun changement
Bâtiment urgence - relais	Frais généraux	Frais généraux	Aucun changement
Bâtiment urgence/entretien	Frais généraux	Frais généraux	Aucun changement
Bâtiment de mesurage	Frais généraux	Liquéfaction 1 et regazéification	Le bâtiment de mesurage inclut la station de mesurage
Bâtiment instrumentation	Frais généraux	Liquéfaction 1 et regazéification	Les compresseurs à air servent pour l'activité de liquéfaction et de regazéification
Site drainage	Frais généraux	Activités variables, répartition directe en fonction de l'endroit où le site est situé	Par exemple, si le site est situé là où se trouvent les regazéificateurs, le site sera classé à l'activité de regazéification
Site gazon, station, chemin	Frais généraux	Activités variables, répartition directe en fonction de l'endroit où le site est situé	Par exemple, si le site est situé là où se trouvent les regazéificateurs, le site sera classé à l'activité de regazéification
Site éclairage	Frais généraux	Activités variables, répartition directe en fonction de l'endroit où le site est situé	Par exemple, si le site est situé là où se trouvent les regazéificateurs, le site sera classé à l'activité de regazéification
Site escalier	Frais généraux	Activités variables, répartition directe en fonction de l'endroit où le site est situé	Par exemple, si le site est situé là où se trouvent les regazéificateurs, le site sera classé à l'activité de regazéification

Actifs	Activité actuelle	Nouveau classement	Explications
Site clôture	Frais généraux	Activités variables, répartition directe en fonction de l'endroit où le site est situé	Par exemple, si le site est situé là où se trouvent les regazéificateurs, le site sera classé à l'activité de regazéification
Site protection cathodique conduite	Frais généraux	Activités variables, répartition directe en fonction de l'endroit où le site est situé	Par exemple, si le site est situé là où se trouvent les regazéificateurs, le site sera classé à l'activité de regazéification
Entrée électrique et centre de contrôle des moteurs	Frais généraux	Liquéfaction 1, regazéification, compression et général	Répartition en fonction de la facture d'électricité, puisque l'entrée électrique est directement liés à cette facture d'électricité
Réservoir L80A	Entreposage	Entreposage	Aucun changement
Réservoir L80B	Entreposage	Entreposage	Aucun changement
Pompes de transfert	Entreposage	Entreposage	Aucun changement
Site digues (protection incendie)	Entreposage	Entreposage	Aucun changement
Système de mousse (protection incendie)	Entreposage	Entreposage	Aucun changement
Regazéification L87A	Regazéification	Regazéification	Aucun changement
Regazéification L87B	Regazéification	Regazéification	Aucun changement
Regazéification L87C	Regazéification	Regazéification	Aucun changement
Regazéification L87D	Regazéification	Regazéification	Aucun changement
Pompes L85A	Regazéification	Regazéification	Aucun changement
Pompes L85B	Regazéification	Regazéification	Aucun changement
Pompes L85C	Regazéification	Regazéification	Aucun changement
Pompes L85D	Regazéification	Regazéification	Aucun changement
Système d'odorant	Regazéification	Regazéification	Aucun changement
Commande automatisée (regazéification)	Regazéification	Regazéification	Aucun changement
Tour de refroidissement	Liquéfaction 1	Liquéfaction 1	Aucun changement
Boîte froide	Liquéfaction 1	Liquéfaction 1	Aucun changement
Commande automatisée (liquéfaction)	Liquéfaction 1	Liquéfaction 1	Aucun changement
Pompe refroidissement	Liquéfaction 1	Liquéfaction 1	Aucun changement

Actifs	Activité actuelle	Nouveau classement	Explications
Unité gaz d'apport	Liquéfaction 1	Liquéfaction 1	Aucun changement
Système auxiliaire	Liquéfaction 1	Liquéfaction 1	Aucun changement
Réchauffeur de purges	Liquéfaction 1	Liquéfaction 1	Aucun changement
Compresseur de recyclage L100	Liquéfaction 1	Liquéfaction 1	Aucun changement
Tuyauterie auxiliaire	Liquéfaction 1	Liquéfaction 1	Aucun changement
Vaisseau purificateur	Liquéfaction 1	Liquéfaction 1	Aucun changement
Réchauffeur réactif	Liquéfaction 1	Liquéfaction 1	Aucun changement
Compresseur air instrumentation	Liquéfaction 1	Liquéfaction 1	Aucun changement
Système d'azote	Liquéfaction 1 et entreposage	Liquéfaction 1 et entreposage	Aucun changement
Système de détection de gaz	Liquéfaction 1 et regazéification	Liquéfaction 1 et regazéification	Aucun changement
Tuyauterie de procédés	Liquéfaction 1 et regazéification	Liquéfaction 1 et regazéification	Aucun changement
Échangeur L90	Frais généraux	Compression	Nouvelle activité créée. Échangeur de chaleur permettant au gaz naturel de se réchauffer avant d'être compressé
Quai de chargement #0	Frais généraux	Chargements	Nouvelle activité créée. Immobilisations relatives au quai de chargements #0